

DEPARTEMENT
DE L'ALLIER

ARRONDISSEMENT
DE VICHY



VICHYCOMMUNAUTÉ

EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU BUREAU COMMUNAUTAIRE

Séance du 21 Mars 2019

Nombre de Membres :

En exercice : 45

Présents : 34

Votants : 35 (dont 1 procuration)

N° 6

OBJET :

**TRAVAUX
D'AMENAGEMENT
SUR SITES
NATURELS
D'ESCALADE**

**DEMANDE DE
SUBVENTION**

Rendue exécutoire :

Transmise en Sous-Préfecture

le : - 2 AVR. 2019

Publiée ou notifiée

le : - 2 AVR. 2019

Le Bureau Communautaire de Vichy Communauté – Communauté d'Agglomération, légalement convoqué, s'est réuni à l'Hôtel d'Agglomération Vichy Communauté, en session, sous la présidence de **Monsieur Frédéric AGUILERA, Président.**

Présents :

M. Frédéric AGUILERA, Président.

Mme et MM. E. CUISSET – JS. LALOY (de la question n° 4 à la n° 6) - M. AURAMBOUT - J. GAILLARD – J. KUCHNA - J.M. GERMANANGUE - R. MAZAL - A.G. CROUZIER – A. DUMONT – F. GONZALES - P. MONTAGNER – I. DELUNEL – J. TERRACOL, Vice-Présidents.

Mmes et MM. M. GUYOT – P BONNET - M. MORGAND – A. CORNE – F. SEMONSUT – JM. LAZZERINI - C. DUMONT – JM. BOUREL – M. CHARASSE, Conseillers Délégués, Membres.

Mmes et MM. B. AGUIAR – JP. BLANC - G. MARSONI – C. FAYOLLE – F. SENNEPIN - C. SEGUIN – N. COULANGE – G. DURANTET - A. GIRAUD – M. MONTIBERT – E. VOITELLIER – A. CHAPUIS, Membres

formant la majorité des membres en exercice.

Absent ayant donné procuration :

M. J. BLETTERY à Mme N. COULANGE.

Absents excusés :

Mme et M. F. SZYPULA - C. BENOIT, Vice-Présidents.

Mmes et MM. JD. BARRAUD, Conseillers Délégués, Membres.

Mmes et MM. C. BERTIN – C. BOUARD - C. CATARD – P. COLAS - F. BOFFETY – R. LOVATY, Membres

Secrétaire : M. Pierre BONNET, Conseiller Communautaire.

Monsieur le Président,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu les statuts de Vichy Communauté,

Vu la délibération n°4 du 29 juin 2017 du Bureau Communautaire de Vichy Communauté, approuvant la candidature à l'appel à manifestation d'intérêt du Conseil

Régional Auvergne - Rhône Alpes pour les territoires d'excellence de pleine nature requalifié en diversification des stations de montagne Auvergne - Rhône Alpes,

Vu la délibération n°6 du 16 novembre 2017 de Vichy Communauté approuvant le contenu du Contrat d'Aménagement Touristique établi avec le Conseil Départemental de l'Allier,

Vu la délibération n°3 du 18 octobre 2018 de Vichy Communauté sollicitant les subventions auprès des partenaires financeurs,

Vu l'étude d'évaluation du potentiel d'activités liées à la verticalité en Montagne Bourbonnaise mandatée par le Conseil Départemental de l'Allier en 2016,

Vu les audits des sites de Pierre Châtel et de la Salette mandatés par le Conseil Départemental de l'Allier en 2018,

Considérant les potentialités de développement des activités liées à la verticalité, en particulier sur les sites d'escalade naturel,

Considérant l'évolution du nombre de pratiquants et l'inscription de l'escalade en tant que discipline olympique qui devrait confirmer cette tendance,

Propose au Bureau Communautaire :

- d'annuler la délibération n°3 du 18 octobre 2018,
- d'approuver les travaux d'aménagements sur les sites naturels d'escalade de Pierre Châtel à Saint-Nicolas-des-Biefs, de la Salette à Saint-Clément et des Darots à Châtel-Montagne pour un montant total de 143.076 € H.T., avec le plan de financement suivant :
 - Conseil Départemental de l'Allier : 71.538 €
 - Région Auvergne Rhône-Alpes : 42.922 €
 - Vichy Communauté : 28.616 €
- d'autoriser M. le Président ou son représentant à solliciter les subventions auprès des partenaires financeurs.

Après en avoir délibéré, le Bureau Communautaire :

- approuve ces propositions,
- charge M. le Président et M. le directeur général des services de l'exécution et de la publication de ces décisions.

.....
Fait et délibéré, à l'unanimité, en l'Hôtel d'Agglomération Vichy Communauté, le 21 mars 2019.

Les Membres du Bureau Communautaire présents ont signé au registre.

Le Président,

Frédéric AGUILERA

Accusé de réception d'un acte en préfecture

DELIBERATION N° 6 DU BUREAU COMMUNAUTAIRE DU 21 MARS 2019 -

Objet de l'acte : TRAVAUX D'AMENAGEMENT SUR SITES NATURELS D'ESCALADE -
DEMANDE DE SUBVENTION

.....
Date de décision: 21/03/2019

Date de réception de l'accusé 02/04/2019

de réception :

.....
Numéro de l'acte : 21MAR2019_6

Identifiant unique de l'acte : 003-200071363-20190321-21MAR2019_6-DE

.....
Nature de l'acte : Délibération

Matières de l'acte : 9 .1

Autres domaines de competences

Autres domaines de competences des communes

Date de la version de la 28/11/2018

classification :

.....
Nom du fichier : 6.pdf (99_DE-003-200071363-20190321-21MAR2019_6-DE-
1-1_1.pdf)